

## Mot de la directrice

C'est avec plaisir que je prends les fonctions de directrice de l'école élémentaire Le Bourg et d'enseignante.

Je consacrerai le mercredi matin, le jeudi matin et le vendredi toute la journée à mon travail de direction. Je serai remplacée ces jours-là dans la classe.

Ce cahier de liaison est destiné à la correspondance et à la communication entre enseignant(e) / directrice et parents.

**L'équipe enseignante vous demande de vous préoccuper auprès de votre enfant de l'existence éventuelle de messages, lui-même ne pensant pas toujours à vous en faire part.**

**Veillez signer tout ce qui sera ainsi porté à votre connaissance.** C'est notre seule possibilité pour savoir que vous avez pris connaissance de l'information.

Par l'intermédiaire de ce cahier, vous pouvez aussi faire part de toute anomalie de la vie scolaire de votre enfant, demander un rendez-vous ou pour informer d'une absence prévue en indiquant le motif. En cas d'absence imprévisible, je vous remercie de prévenir l'équipe enseignante le plus rapidement possible

Je vous rappelle que **la scolarité étant obligatoire, l'enfant ne peut manquer la classe que pour des motifs importants**, essentiellement la santé. Son assiduité est évidemment indispensable à sa bonne scolarité et sa réussite dans les apprentissages.

Vous pouvez envoyer un message courriel à l'adresse ci-dessous  
**ce. 0692734x@ac-lyon.fr**  
ou par téléphone au **04.78.59.03.90** (possibilité de laisser un message)

### Quelques rappels:

- La classe a lieu le lundi, mardi et vendredi toute la journée ; ainsi que le mercredi et jeudi matin,
- L'accueil des enfants se fait à partir de 8h20 le matin et 13h20 l'après-midi.
- Les horaires de classe sont: 8h30 – 11h30 et 13h30 – 16h30.
- L'étude a lieu de 16h30 à 17h45 le lundi, mardi et vendredi. Si votre enfant y est inscrit, il nous faut impérativement un justificatif écrit ou votre présence pour le libérer à 16h30.

Pour ce qui est de la **garderie du matin**, de la **garderie 11h30-12h30** et de l'**accueil de loisirs du mercredi**, du **jeudi après-midi (TAP)**, les renseignements sont à prendre **auprès de la mairie.**

Comme à chaque rentrée, quelques formulaires vous sont communiqués qui doivent nous être retournés le plus rapidement possible.

· **La fiche individuelle de votre enfant :**

Vérifier les informations et noter les corrections à effectuer.

· **La fiche d'urgence,**

· La **fiche d'inscription** à l'étude,

· L'assurance scolaire est **OBLIGATOIRE : responsabilité civile et individuelle accident**, Merci de **fournir une copie de l'attestation d'assurance.**

· Signalez par écrit, auprès de l'enseignant de votre enfant, votre première demande ou le renouvellement du **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)**.

Les jeux divers et variés apportés par votre enfant sont placés sous sa propre responsabilité.

Veillez à bien noter les vêtements de vos enfants.

**Rappel aux conducteurs:** l'arrêt sur le « dépose-minute » ne doit pas excéder la « minute »; le stationnement sur la place est strictement interdit (présence d'un **accès-sécurité** pour la maternelle et l'élémentaire).

Vacances 2016-2017	Date de fin des cours ( <u>après la classe</u> )	Reprise des cours
Vacances d'automne	Mercredi 19 octobre 2016	Jeudi 3 novembre 2016
Vacances de fin d'année	Vendredi 16 décembre	<u>Mardi 3</u> janvier 2017
Vacances d'hiver	Vendredi 17 février 2017	Lundi 6 mars 2017
Vacances de printemps	Vendredi 14 avril 2017	<u>Mardi 2</u> mai 2017
Pont de l'ascension	Mercredi 24 mai 2017	Lundi 29 mai 2017
Pont de Pentecôte	Vendredi 2 juin 2017	<u>Mardi 6</u> juin 2017
Vacances d'été	vendredi 7 juillet 2017	lundi 4 septembre 2017

Au plaisir de se rencontrer,

Stéphanie LEAUTIER-MASSIRE